



Date : 12/07/2006

## Les défis auxquels sont confrontés les bibliothèques et les centres de documentation pour inventorier et conserver le savoir traditionnel indigène.

**JABULANI SITHOLE**

(National Aids Council, Avondale, Harare, Zimbabwe)

*Traduction :*

Marie-Catherine Cadet  
(Université du Sud-Toulon-Var, France  
Mél [cadet@univ-tln.fr](mailto:cadet@univ-tln.fr))

<b>Meeting:</b>	<b>116 SI - Africa</b>
<b>Simultaneous Interpretation:</b>	<b>Yes</b>
<small>WORLD LIBRARY AND INFORMATION CONGRESS: 72ND IFLA GENERAL CONFERENCE AND COUNCIL 20-24 August 2006, Seoul, Korea <a href="http://www.ifla.org/IV/ifla72/index.htm">http://www.ifla.org/IV/ifla72/index.htm</a></small>	

### Résumé

*Pour inventorier le savoir traditionnel indigène, les bibliothèques et centres d'information africains sont confrontés à de très nombreux défis. Parmi ceux-ci, l'absence de cadres juridiques nationaux et internationaux susceptibles de soutenir les efforts des bibliothèques. Dans de nombreux pays d'Afrique, le manque de ressources financières, humaines et techniques représente autant de défis pour cet inventaire du savoir traditionnel indigène. La rapidité du développement des technologies de l'information et de la communication augmente les difficultés qu'ont les meilleures bibliothèques pour inventorier et diffuser ce savoir à caractère principalement oral et communautaire et pour en faire une base de connaissances largement et mondialement reconnue. Cette communication présente ces défis, à la lumière de quelques expériences et pratiques émergentes destinées à les illustrer.*

### Introduction

Warren (1995) a défini le savoir traditionnel indigène, comme « un savoir local propre à une culture ou à une société donnée ». « Le savoir traditionnel indigène est le corpus systématique du savoir acquis par une population locale par accumulation d'expériences, une somme d'expériences informelles et d'une compréhension intime de son environnement par une culture donnée. »<sup>1</sup>

Le savoir traditionnel indigène est à l'origine de tous les processus du développement humain. Il commande la prise de décisions à tous les niveaux. On l'utilise depuis de nombreuses années pour la gestion des ressources naturelles et pour répondre à de nombreux problèmes sociaux liés à la santé, la pauvreté, la production agricole et la sécurité

alimentaire. Les communautés africaines y ont recours pour répondre au problème du SIDA et à sa propagation, en apportant un traitement aux infections opportunistes.

C'est un ensemble complet de savoir, de savoir-faire et de pratiques entretenues et développées par des populations, la plupart du temps en milieu rural, qui ont une puissante interaction avec leur environnement naturel. Cette interaction fonde les présupposés, les interprétations et le mode de pensée qui composent un complexe culturel englobant le langage, les systèmes de terminologie et de classification employés, les modes d'exploitation des ressources naturelles, les rituels, la spiritualité et une conception du monde. Elle fournit la base qui préside aux décisions locales dans tous les secteurs fondamentaux de la vie quotidienne comme la chasse, la pêche, l'agriculture et l'élevage, la production alimentaire, l'eau, la santé et l'adaptation aux changements sociaux et environnementaux.

Pour Fernandez (1994), le savoir traditionnel indigène est très fortement modelé par la stratification sociétale. Les femmes s'y connaissent mieux en classification des sols pour la culture, en construction des cases et en poterie, tandis que les hommes possèdent plus de savoir dans la gestion des réserves alimentaires, conformément au rôle social imparté à chacun. On peut noter de façon critique que la différenciation sociale de base parmi les adultes membres économiquement actifs de cette société se fonde sur le sexe. Des secteurs spécifiques d'activité deviennent le domaine des deux sexes lorsqu'ils demandent au cours du temps plus de savoir et de technologie.

En règle générale, le savoir traditionnel indigène n'a pas de voix, il se niche dans les pratiques et les expériences de son détenteur. Il s'échange de façon courante à travers une communication et une démonstration personnelles du professeur à l'apprenti, des parents aux enfants, de voisin à voisin. Le savoir traditionnel indigène est diffusé et préservé à travers diverses histoires familiales, de tabous, de symboles, de mythes et légendes, de rituels, de sons et danses, de festivals, de proverbes, à travers la poésie et la littérature – l'*izibongo* (éloge poétique) le *lenganekwano* (histoires populaires), le drame, le théâtre, les jeux de rôle, le folklore et d'autres supports culturels.

Ce savoir est susceptible de disparaître s'il n'est pas enregistré pour être stocké et retransmis. Dans les sociétés traditionnelles, on trouvait des gardiens assignés du savoir spécialisé, tels les *griots* dans la culture ouest-africaine et les *imbongi* (gardiens des généalogies) chez les Zoulous et le peuple Ndebele. La Banque mondiale a ajouté sa voix au signal d'alarme lorsqu'elle a souligné que le savoir traditionnel indigène était voué à disparaître à moins qu'il ne soit correctement documenté, analysé et diffusé et qu'elle a affirmé également qu'en une seule génération, ce savoir pourrait être définitivement perdu.

Plusieurs stratégies ont été proposées pour documenter le savoir traditionnel indigène. Elles consistent à repérer, documenter et stocker ce savoir dans des archives internationales, régionales et nationales, et à constituer des bases de données pour en élargir la communication en dehors de leurs communautés d'origine.

### **Importance du savoir traditionnel indigène**

Le savoir traditionnel indigène a deux avantages de poids sur le savoir externe. Il est bon marché et directement utilisable dans la plupart des communautés et groupes sociaux. Le savoir traditionnel indigène est socialement souhaitable, économiquement abordable, source de développement durable, et il implique une prise de risques minimum pour les agriculteurs.

Le savoir traditionnel indigène améliore la compréhension des conditions locales et fournit un contexte productif pour des activités destinées à aider les communautés. En outre, l'usage du savoir traditionnel indigène « apporte la garantie que les usagers finals des projets de

développements agricoles spécifiques sont impliqués dans le développement de technologies appropriés à leurs besoins » (Warren, 1993)<sup>2</sup>.

### **Inventaire du savoir traditionnel indigène**

A ce jour, on n'a consigné et enregistré pour le préserver qu'une part infime du savoir traditionnel indigène, et pourtant il représente une base de données d'un savoir d'une immense valeur, qui ouvre à l'humanité des fenêtres sur la façon dont quantité de communautés ont interagi avec leurs divers environnements, notamment avec la flore et la faune. On a concentré les efforts pour consigner et préserver ce savoir sur les documents ayant trait aux bonnes pratiques susceptibles d'être transférées à d'autres cultures et communautés. Le savoir indigène africain a besoin d'être codifié en formats électroniques et formats d'impression audio et vidéo afin de le rendre accessible au niveau de l'infrastructure de l'information mondiale (Chisenga, 2000).

Il est également important que la documentation du savoir traditionnel indigène soit disponible dans une langue comprise par d'autres communautés dès lors qu'il cesse d'être spécifique à une localité. Le processus de documentation du savoir traditionnel indigène est ressenti comme étant techniquement simple à réaliser, mais il peut être laborieux, long, coûteux et parfois décevant.

La documentation du savoir traditionnel indigène est importante car elle garantit que les communautés ne seront pas laissées pour compte dans la paupérisation, car le monde a besoin de la diversité biogénétique et de la diversité des systèmes de savoirs (Labelle, 1997).

La Banque mondiale (Kreszentia, 1999) a souligné que l'échec répété des différents modèles de développement à orientation occidentale a amené les praticiens du développement et la Banque à évaluer la capacité et le rôle critique du savoir traditionnel indigène pour promouvoir un développement soutenable. Le dernier Président de la Banque mondiale, James D. Wolfensohn, a déclaré que « Le savoir traditionnel indigène fait intégralement partie de la culture et de l'histoire d'une communauté locale » et que « Nous devons apprendre le savoir des communautés locales afin d'enrichir le processus de développement »<sup>3</sup>.

Il est important d'inventorier le savoir traditionnel indigène. On doit accepter cet inventaire comme moyen de valider et de protéger ce savoir contre le biopiratage et d'autres formes de violation. Dans un monde de globalisation et de sociétés du savoir, l'inventaire du savoir traditionnel indigène doit être reconnu et financé. Il constitue la preuve que les communautés locales sont détentrices d'un système de connaissances complexe et extrêmement développé. Cet inventaire documentaire est indispensable pour fonder les réclamations des communautés locales en vue de partager les profits nés de la commercialisation de produits émanant de ce savoir.

### **Bibliothèques et savoir traditionnel indigène**

Le développement de la société humaine s'est appuyé sur l'efficacité du processus d'échange des informations parmi ses membres. Ce processus comporte la collecte, l'organisation et la diffusion de l'information. Le processus d'enregistrement de l'information et de sa diffusion au moyen de supports écrits et imprimés a donné naissance au concept des bibliothèques (Weerasooriya, 1997). Ce concept s'est développé graduellement, passant de la bibliothéconomie à la science de l'information, puis à la gestion des connaissances. Il s'est émancipé des supports traditionnels que sont le mot écrit et imprimé pour intégrer d'autres supports d'information puis les technologies du numérique.

Pendant de nombreuses années, le savoir traditionnel indigène a été préservé et soutenu par plusieurs institutions parmi lesquelles les gouvernements, les bibliothèques universitaires, les musées, les bibliothèques publiques, les bibliothèques privées, les institutions de recherches historiques, les sociétés littéraires et les archives nationales (Sengupta et Charaborty, 1981 : 29-76. ). Mais les bibliothèques africaines ont connu des situations très diverses.

Le développement des bibliothèques en Afrique n'a pas été un évènement marquant, les bibliothèques étant à l'origine construites pour des gens dont le savoir était importé des pays coloniaux (Omole, 2002). Les bibliothèques étaient alors destinées à servir les intérêts des colons. Elles étaient petites, desservaient une minorité et rassemblaient essentiellement des livres à contenus étrangers.

Lorsque la plupart des gouvernements africains ont accédé à l'indépendance, cela n'a entraîné aucune transformation dans les bibliothèques africaines. Elles sont restées largement imprégnées par l'étranger, leur développement étant plutôt ignoré par les nouveaux gouvernements dont l'attention se portait sur d'autres sujets plus immédiats pour le relèvement de la position de l'Afrique. Plusieurs Etats n'ont pas légiféré pour soutenir le développement des bibliothèques et chez ceux qui ont légiféré, les lois sont restées lettre morte et on n'a fait aucun effort pour les faire appliquer. Ainsi, par exemple, la Loi sur la Bibliothèque nationale et les services de documentation du Zimbabwe (*Zimbabwe's National Library and Documentation Services Act*), promulguée en 1986 n'a jamais été appliquée et n'a eu aucun effet sur le développement de bibliothèques. Elle s'est avérée inopérante car aucun plans-programmes n'a été défini. La seule chose qui reste de ce service national de documentation, c'est un mirage, brisant pour beaucoup de gens tout espoir d'un inventaire du savoir traditionnel indigène.

D'autre part, les percées fondatrices émanant de quelques gouvernements nationaux ont incité certains donateurs internationaux à venir soutenir diverses initiatives de bibliothèques. Ceux-ci ont amené avec eux d'autres problèmes qui ont constitué un défi pour la documentation du savoir traditionnel indigène. L'aide matérielle et financière apportée a rempli de nombreuses bibliothèques publiques d'imprimés et d'autres documents à contenu étranger en provenance des pays donateurs.

Ainsi, au Zimbabwe, le soutien aux bibliothèques publiques à Bulawayo (2<sup>e</sup> grande ville du pays) apporté dans les années 80 par les pays du Nord a permis aux collections des bibliothèques de s'accroître considérablement avec du matériel occidental parce qu'on n'a collecté localement qu'un nombre insignifiant de documents, le plus souvent des imprimés et du matériel scolaire destiné à l'enseignement dispensé dans le pays.

Un autre aspect à prendre en compte est le concept innovant et couronné de succès qu'a été le programme de développement des ressources et des bibliothèques rurales du Zimbabwe (*RLRDP = Rural Libraries and Resources Development Programme*). Il a été mis en place en 1990 pour fournir gratuitement des imprimés et des non-imprimés pertinents et appropriés. Le projet a permis de créer 300 bibliothèques communautaires scolaires rurales hébergées dans 300 écoles rurales, et de financer 10 charrettes à ânes et 130 cycles pour transporter les ouvrages. Mais le projet ne s'est pas tourné vers l'abondant savoir traditionnel indigène des gens qu'il desservait.

Quant au rapport des bibliothèques au savoir traditionnel indigène, il est évident que leur rôle doit être redéfini. Ce rôle correspondra au contexte quand les bibliothèques intégreront dans leurs collections le savoir traditionnel indigène pour leurs usagers. Les bibliothèques doivent redéfinir leurs sources d'information et de savoir, et doivent se rendre compte que le savoir traditionnel indigène a une importance fondamentale dans le développement social.

## Cadre juridique, conventions internationales et politiques nationales

Le succès de tout inventaire du savoir traditionnel indigène dépend d'infrastructures solides mises en place pour soutenir les initiatives comme celles de la Convention sur la biodiversité (CBD), l'Agenda 21, etc. Tant les accords internationaux que les lois et règlements nationaux constituent des cadres et des outils importants dont les bibliothèques devraient disposer pour diffuser la documentation de ce savoir.

Les mouvements pour le savoir traditionnel indigène, les militants du savoir traditionnel indigène et de nombreuses communautés locales à travers le monde ont eu une influence positive sur les accords multilatéraux comme la CBD (Conférence sur la biodiversité). La dépendance traditionnelle de nombreuses communautés indigènes et locales envers les ressources biologiques est reconnue par la communauté internationale, notamment dans le préambule de la CBD, ratifiée par 178 pays. Actuellement, tous les gouvernements appliquent l'Article 8 (j) de la Convention par des plans d'actions, des plans stratégiques et des programmes nationaux sur la biodiversité. Voilà les défis qui se dessinent au niveau mondial, auxquels l'Afrique est confrontée en matière de développements du savoir traditionnel indigène.

L'Agenda 21 adopté lors de la Conférence des Nations-Unies sur l'environnement et le développement en 1992 est lui aussi devenu un cadre important pour son soutien à la documentation du savoir traditionnel indigène. Le chapitre 26 « Reconnaître et renforcer le rôle des populations indigènes et de leurs communautés », appelle

- à « reconnaître la valeur et les pratiques de gestion des ressources issus du savoir traditionnel indigène dans le but de promouvoir un développement soutenable et respectueux de l'environnement ;
- à mettre en place... des accords pour renforcer la participation active des populations et communautés indigènes dans l'élaboration des règlements, lois, et programmes nationaux définissant les processus de gestion des ressources et d'autres processus de développement. »

Les politiques nationales indigènes sont les pivots du repérage et de la documentarisation du savoir traditionnel indigène.

Mais ce qui demeure un défi pour plusieurs pays, c'est que ces politiques n'ont pas été mises en place dans de nombreux pays africains.

« Un ministère ou un département du Gouvernement, ou toute autre institution publique doit être chargé de dessiner les grandes lignes de la politique des savoirs traditionnels indigènes. Ces grandes lignes devraient préciser les tâches à entreprendre en matière de veille et de documentation, et désigner qui doit mettre les procédures en application et qui doit diriger les opérations. »<sup>4</sup>

Lors du lancement de la politique des systèmes du savoir traditionnel indigène en Afrique du Sud (la *South Africa's Indigenous Knowledge Systems Policy*), Mosibudi Mangena, Ministre de la Science et Technologie, a déclaré que la politique du savoir traditionnel indigène en Afrique du Sud était un cadre permettant aux communautés locales et indigènes de réaliser ensemble tout leur potentiel, et qu'elle constituait le pré-requis pour mener à bien tous les autres objectifs et aspirations nationaux.

## Coordination

Dans de nombreux pays, la documentation du savoir traditionnel indigène n'est pas coordonnée. Les différents acteurs, les bibliothèques, les centres d'information et les ONG entreprennent diverses activités non coordonnées. Le défi à relever par les bibliothèques et centres de documentation consiste à proposer et à entreprendre l'inventaire du savoir

traditionnel indigène à l'aide d'un mécanisme de coordination. Ce mécanisme devrait pouvoir informer les différents acteurs de l'activité des autres membres et fournir une plateforme de partage des meilleures pratiques et expériences apprises au cours des différentes opérations.

L'infrastructure de coordination pourrait également servir à mobiliser les ressources que les institutions autonomes manquent d'élaborer. Elle devrait gérer et aider les communautés à se protéger contre la perte de leur savoir par son piratage. Au Malawi, la coordination de ces activités est rattachée au Conseil national de la Recherche, le *National Research Council*, qui s'inscrit dans la politique nationale de l'information, la *national information Policy*, et a pour mission, en collaboration avec d'autres institutions, d'identifier et d'isoler les sources du savoir traditionnel indigène à teneur technologique pour qu'il soit spécifiquement archivé et intégré au savoir supranational.

## **Partenariats**

D'après Linden, un réseau croissant de centres de ressources régionaux et nationaux du savoir traditionnel indigène s'implique dans la documentarisation de ce savoir, tant au niveau historique que contemporain, auprès de nombreux groupes ethniques à travers le monde. Ces centres sont le reflet de nouvelles valeurs qui reconnaissent le savoir traditionnel indigène en tant que ressource nationale importante.

Ils constituent des bases de données de ce savoir national, ce qui représente pour les citoyens une reconnaissance officielle du savoir qu'ils ont créé. Cette reconnaissance s'érige ainsi en barrière protectrice pour les droits de la propriété intellectuelle du savoir qui pourrait être économiquement exploité par le pays de découverte, et jette les bases pour des développements ayant pour effet d'élargir et de renforcer le savoir existant ainsi que son mode de fonctionnement, lequel a été élaboré au cours des générations par un effort créatif continu des communautés locales (Linden, 1991).

Mais la documentarisation du savoir traditionnel indigène demande du temps et des moyens financiers. Les bibliothèques doivent donc trouver les moyens de surmonter les coûts élevés de la documentation en établissant des partenariats avec diverses organisations et institutions présentant des avantages comparatifs dans les différents aspects de la documentation. Parmi ces organisations, on peut évoquer des institutions de recherche, à des médiathèques, des organisations d'agriculteurs, des organisations de guérisseurs traditionnels comme la ZINATHA (Association nationale des guérisseurs traditionnels du Zimbabwe) ou d'autres encore.

Les universités africaines et autres organisations de développement ont fourni des bases solides pour des partenariats qui ont aidé les bibliothèques et centres d'information à faire face à la documentation du savoir traditionnel indigène. On peut citer comme réussite l'émergence de télécentres qui ont permis d'équiper plusieurs quartiers ruraux et péri-urbains d'accès aux TICs grâce au soutien de l'UNESCO, de l>IDRC (International Development Research Center), du British Council de la Banque mondiale, de l'UNDP, de l'International Union of the Conservation of Natural resources de la FAO (IUCN), entre autres. Toutes ces organisations ont représenté des partenaires de poids dans la documentation du savoir traditionnel indigène.

Les meilleures pratiques qui ont émergé çà et là en Afrique ont impliqué la collaboration d'institutions culturelles et éducatives qui se sont efforcées de transférer ce savoir au travers de sorties pédagogiques, de séances de musique, de danse et de théâtre dramatique. Les divers programmes en place s'adressent à différents groupes d'âge, et les bibliothèques ont joué un rôle déterminant parmi ces institutions. Ainsi, par exemple, la Bibliothèque James Dugurd du *Zimbabwe College of Music* a collecté divers morceaux de musique traditionnelle

du pays en enregistrant des groupes culturels et musicaux sur cassettes audio, CD, DVD et d'autres media pour apporter une aide à l'enseignement de cette musique.

## **Technologie**

Au cours des années, le développement rapide des TICs a représenté pour de nombreuses bibliothèques une possibilité d'augmenter le volume de documents du savoir traditionnel indigène. Mais cela ne s'est concrétisé que dans de rares cas, en raison de problèmes liés au matériel, aux coûts, à l'accès à l'informatique et à d'autres aspects. Le bas niveau de développement de la quasi-totalité des communautés en Afrique a rendu aux bibliothèques difficile le fait de documenter le savoir traditionnel indigène, étant donné qu'elles n'ont pas accès à ces technologies. L'électricité et le téléphone restent, pour beaucoup de ces communautés, un mirage. Elles ignorent également ce qu'est un ordinateur, cette ignorance rendant les TICs inappropriées pour donner un coup de pouce à l'inventaire du savoir traditionnel indigène. Toutefois, ce portrait de l'Afrique pourrait apparaître comme pessimiste si l'on considère les statistiques, qui font apparaître le développement de l'accès à Internet et à la toile à un rythme relativement plus soutenu depuis 1995 qu'il ne l'avait été auparavant sur le continent africain. On doit remarquer que cette croissance rapide s'est opérée essentiellement dans la première ville et quelques villes secondaires du continent (Jensen, 2001). En août 2001, environ 4,15 millions de gens avaient accès à Internet. Ceci demeure un chiffre très faible, voire insignifiant.

Les coûts associés aux TICs constituent un défi pour beaucoup de bibliothèques et d'institutions de l'information. Non seulement la technologie évolue à un rythme phénoménal que les bibliothèques ont du mal à suivre, mais encore elles ont dû se débrouiller avec une technologie vieillotte et dépassée, qui ne permet aucune sauvegarde en cas de crash ni être l'objet d'une maintenance en ligne. Cet équipement provient souvent de dons, et de fait le personnel qui est supposé s'en servir n'a eu aucune formation, et s'il en reçoit une, ce n'est que lorsque le matériel est en place, et il n'y a aucun suivi de formation. En cas de crash, personne n'est en mesure de le réparer. Un expert du pays d'origine du matériel doit alors venir sur place en avion, pour finalement faire savoir que le matériel est obsolète et que personne ne peut le réparer.

## **Nature individualiste du savoir traditionnel indigène**

La documentarisation du savoir traditionnel indigène est grandement affectée par la nature profonde de ce savoir qui est basé sur l'individu, ce qui le rend difficile à diffuser à d'autres personnes. Ce savoir est communiqué à l'enfant par ses parents, ou encore il peut s'agir d'ancêtres le communiquant à un individu à travers des rêves, un langage incompréhensible en dehors du seul destinataire. Il devient alors difficile à quiconque ainsi qu'à toute institution comme une bibliothèque de réussir à documenter ce savoir, même s'il est important. La seconde dimension découlant de la nature individualiste de ce savoir, c'est qu'il donne corps au concept de « savoir comme pouvoir ». Le savoir génère un statut social et des revenus, c'est pourquoi il est souvent jalousement gardé, et ne peut être partagé aussi facilement. Doubleday en 1993 déclare qu'il est également important d'évaluer la perception selon laquelle « le savoir est un pouvoir », et qu'en conséquence, certains individus ne soient pas toujours disposés à partager le leur avec les autres. De même, on rapporte que les populations locales se méfient de la diffusion du savoir traditionnel indigène en dehors de l'échange oral, craignant qu'il ne soit détourné, volé et utilisé contre eux-mêmes, ou qu'après avoir été diffusé, ils ne puissent plus s'en réclamer et qu'ils en perdent la maîtrise et leur puissance.

## **Validation du savoir traditionnel indigène**

La validation, c'est à dire le contrôle de l'authenticité du savoir traditionnel indigène au cours de son inventaire, est un défi qui se pose à nombre d'institutions et individus. Margara a exposé une analyse des forces, faiblesses, opportunités et menaces qui l'affectent, la *SWOT (Strengths, Weakness, Opportunities and Threats)*, selon laquelle il est difficile de certifier l'authenticité des sources orales, qui sont souvent oubliées. C'est pourquoi le défi réside dans la façon de documenter ce savoir non enregistré et sans validation, et affirmer qu'il a une valeur. Un exemple est fourni par le débat sur le traitement et la prévention du virus du SIDA par la médecine traditionnelle, et l'opposition que suscite cette méthode appliquée aux affections opportunistes.

## **Protection et droits de la propriété intellectuelle**

La documentarisation du savoir traditionnel indigène représente un grand défi à la lumière des droits de la propriété intellectuelle. Les droits de la propriété intellectuelle sont des droits liés à l'information émanant de l'esprit d'une personne, qui peut donner lieu à la fabrication d'un produit. L'inaptitude des instruments des droits de la propriété à prendre en compte la nature communautaire du savoir traditionnel indigène, ainsi que la focalisation de ces instruments sur la valeur économique de l'information ont conduit à un échec dans la protection de ce savoir. Cet échec a rendu à son tour difficile aux bibliothèques le fait de l'inventorier. L'aspect le plus délicat de ce savoir par rapport aux droits de propriété a été son aspect communautaire, et le fait qu'il soit oral, non écrit ni enregistré. Les domaines les plus controversés du savoir traditionnel indigène sont ceux de la médecine traditionnelle, car l'on considère que personne ne peut exiger du soignant qu'il partage ses secrets médicaux.

Pendant que demeure ce défi, plusieurs initiatives ont été prises à cet égard. Parmi celles-ci les Recommandations de la Commission économique africaine, stipulant que le savoir traditionnel indigène et oral des communautés africaines doit être exploité dans toutes ses formes d'expression et reconnaissant sa prétention aux droits de la propriété intellectuelle.

## **Capacité institutionnelle – Défi des ressources humaines**

Une bonne partie du savoir traditionnel indigène n'est pas documenté en raison du faible potentiel des institutions documentaires. Au Malawi, une étude menée pour documenter le Plan national de stratégie et d'action sur la biodiversité a révélé qu'« il y a une carence en potentiel professionnel et institutionnel pour rassembler l'information sur la diversité biologique. Il en ressort que l'information sur la diversité biologique ne correspond pas aux standards de la documentation, de la classification et de la codification internationales ni même nationales. »<sup>5</sup>

La documentation du savoir traditionnel indigène a été profondément affectée par le défi que représentent les ressources humaines dans les bibliothèques et centres d'information. Le casse-tête et le manque de potentiel a représenté pour l'équipe en retard sur les autres un gros obstacle pour se lancer dans cette fastidieuse opération documentaire. L'énorme pression pesant sur les professionnels africains a provoqué le départ de certains d'entre eux vers l'Europe ou d'autres parties de l'Afrique. Cela a été le cas au Zimbabwe, au cours des dernières années, et leur départ a laissé un grand vide sur le terrain.

On n'en a pas moins recommandé que le meilleur moyen d'inventorier le savoir traditionnel indigène passait par l'utilisation des TICs. Le problème, c'est que beaucoup d'institutions n'ont pas dans leur équipe le potentiel nécessaire pour les utiliser. Il est indispensable de former l'équipe sur place ou outre-mer pour qu'elle puisse se servir de cette technologie, mais le dilemme réside dans le fait qu'il n'y a aucun financement possible pour faire voyager les équipes.



## Conclusion et recommandations

Pour entreprendre l'inventaire et la communication du savoir traditionnel indigène, les bibliothèques sont confrontées à plusieurs défis. Mais le besoin croissant de cette documentation appelle les diverses institutions à coordonner leurs efforts et à former des partenariats pour résoudre notamment la question des coûts ainsi que le manque de potentiel.

---

<sup>1</sup> ref 1

<sup>2</sup> ref 2

<sup>3</sup> ref 3

<sup>4</sup> ref 4

<sup>5</sup> ref 5